



PROFIL DES MÉNAGES ET DES LOGEMENTS

ARRONDISSEMENT DE MERCIER-HOCHELAGA-
MAISONNEUVE

ÉDITION 2014

Mode d'occupation
Immigration
Période de construction
Logements
Surpeuplement
Ménages
Logements sociaux
Familles
Accessibilité financière
Groupes d'âge
Taux d'effort
Composition du ménages
État d'entretien
Revenu

Ce profil des ménages et des logements
est une publication de
Montréal en statistiques
Division de la planification urbaine
Direction de l'urbanisme
Service de la mise en valeur du territoire
Ville de Montréal
Novembre 2014

Le profil des ménages et des logements

Ce profil des ménages et des logements a pour but de permettre aux intervenants du domaine de l'habitation de mesurer les conditions de logement des ménages à partir des données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 et de mieux cerner les enjeux et préoccupations locales à cet égard. Il présente des faits saillants, graphiques et tableaux facilitant les analyses.

Le profil est composé essentiellement de données personnalisées obtenues de l'ENM de 2011 de Statistique Canada, de données issues du rôle d'évaluation foncière 2014-2016 de la Ville de Montréal, ainsi que de la base de données sur les logements sociaux et communautaires du Service de la mise en valeur du territoire de la Ville de Montréal.

Afin de respecter les recommandations émises par Statistique Canada, aucune comparaison ne sera produite avec les données des recensements antérieurs, sauf exception explicitée dans le texte. De plus, toutes les données provenant de l'ENM ont été arrondies de manière aléatoire à un multiple de 5 (0 – 5 – 10), ce qui explique parfois les écarts entre la somme des données (horizontale ou verticale) et les totaux indiqués. Ceci s'observe dans la majorité des tableaux présentés dans ce document.

Notes émises par Statistique Canada sur les estimations de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011

- Le contenu de l'ENM est similaire à celui du questionnaire complet du Recensement de 2006. Toutefois, plusieurs modifications ont été apportées à certaines questions ou sections du questionnaire. Or, toute modification significative apportée au contenu ou à la méthode d'enquête peut avoir une incidence sur la comparabilité des données au fil du temps et cela concerne également l'ENM.
- Les utilisateurs doivent faire preuve de prudence lorsqu'ils comparent les estimations du questionnaire complet du Recensement de 2006 avec les estimations de l'ENM de 2011, car ces deux sources de données représentent des populations différentes. La population cible du questionnaire complet du Recensement de 2006 comprend les résidents habituels dans les logements collectifs et les personnes vivant à l'étranger, alors que la population cible de l'ENM les exclut. De plus, les estimations de l'ENM sont dérivées d'une enquête à participation volontaire, et elles peuvent par conséquent, comporter davantage d'erreurs dues à la non-réponse que les estimations dérivées du questionnaire complet du Recensement de 2006.
- Pour les estimations de l'ENM de 2011, un taux global de non-réponse (TGN) est utilisé comme indicateur de la qualité des données. Cet indicateur combine la non-réponse totale (ménage) et la non réponse partielle (question) en un seul taux. La valeur du TGN est présentée aux utilisateurs. Un TGN plus faible indique un risque peu élevé de biais dû à la non-réponse et par conséquent, un risque moins élevé d'imprécisions. Le seuil utilisé pour la suppression des estimations est un TGN de 50 % ou plus.

Taux globaux de non réponse (TGN)

	TGN (%)
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	20,2
QR 21 - Louis-Riel	20,2
QR 22 - Dupéré	12,6
QR 23 - Tétreaultville	12,7
QR 24 - Beaurivage	13,1
QR 25 - Guybourg	26,8
QR 26 - Longue-Pointe	21,6
QR 27 - Hochelaga	26,8
QR 28 - Maisonneuve	24,8
QR 29 - Préfontaine	27,7

Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (dossier CO-1382).

Le tableau ci-contre présente le TGN enregistré pour les territoires présentés dans ce profil.

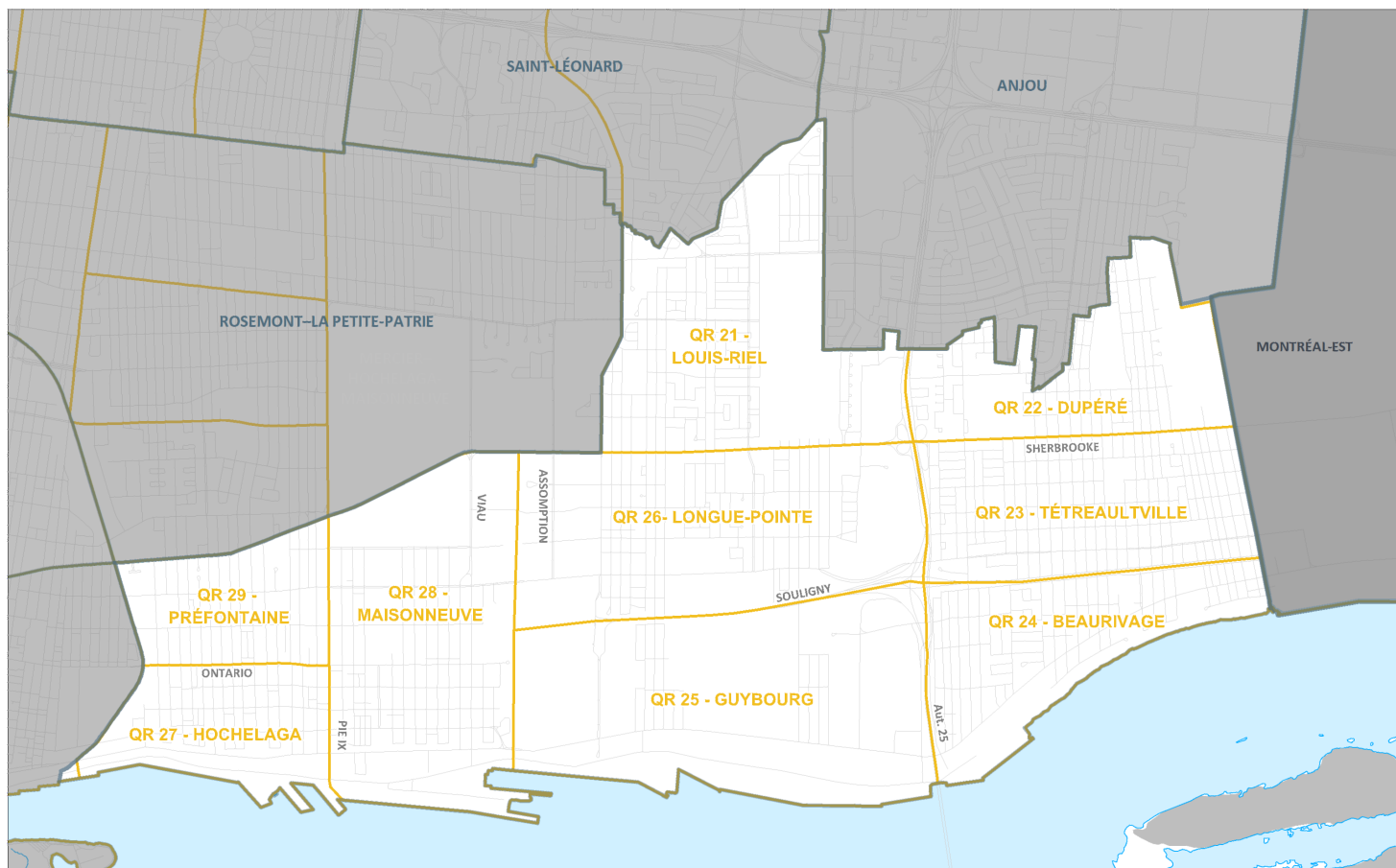
Pour plus de renseignements sur les estimations de l'ENM, consulter le [*Guide de l'utilisateur de l'Enquête nationale auprès des ménages, 2011*](#).

Territoire de l'arrondissement	6
Ménages et mode d'occupation	7
Composition des ménages	8
Ménages avec enfants	11
Groupes d'âge des ménages.....	14
Ménages immigrants.....	16
Revenu des ménages.....	17
Revenu des propriétaires	18
Revenu des locataires.....	19
Revenu et composition du ménage.....	20
Taux d'effort des ménages.....	21
Ménages locataires ayant des difficultés financières à se loger	23
Ménages en situation de surpeuplement	24
Parc de logements	25
Parc de logements sociaux et communautaires	27
Période de construction des logements	28
État d'entretien des logements	30
Quelques définitions	31
Carte des quartiers de référence en habitation	33

TERRITOIRE DE L'ARRONDISSEMENT

L'arrondissement de Mercier–Hochelaga–Maisonneuve est constitué de 9 quartiers de référence en habitation, soit Louis-Riel (QR 21), Dupéré (QR 22), Tétreaultville (QR 23), Beaurivage (QR 24), Guybourg (QR 25), Longue-Pointe (QR 26), Hochelaga (QR 27), Maisonneuve (QR 28) et Préfontaine (QR 29) (voir la carte). Son territoire est bordé des arrondissements d'Anjou, de Saint-Léonard et de Rosemont–La Petite-Patrie au nord, de Ville-Marie à l'ouest, le fleuve Saint-Laurent au sud et de la ville de Montréal-Est à l'est.

Carte de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga–Maisonneuve et ses quartiers de référence



Cartographie : Montréal en statistiques, Division de la planification urbaine, D.U.-S.M.V.T., Ville de Montréal.

Les ménages dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2006-2011*

	Ménages en 2011	Ménages en 2006	Variation (%)
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	65 660	62 685	4,7
QR 21 - Louis-Riel	9 365	9 515	-1,6
QR 22 - Dupéré	4 645	4 290	8,3
QR 23 - Tétreaultville	8 850	8 590	3,0
QR 24 - Beaurivage	6 370	6 280	1,4
QR 25 - Guybourg	1 665	1 645	1,2
QR 26 - Longue-Pointe	9 635	8 540	12,8
QR 27 - Hochelaga	5 925	5 695	4,0
QR 28 - Maisonneuve	10 585	9 595	10,3
QR 29 - Préfontaine	8 620	8 550	0,8

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés du recensement de 2006 (dossier CO-1005) et de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

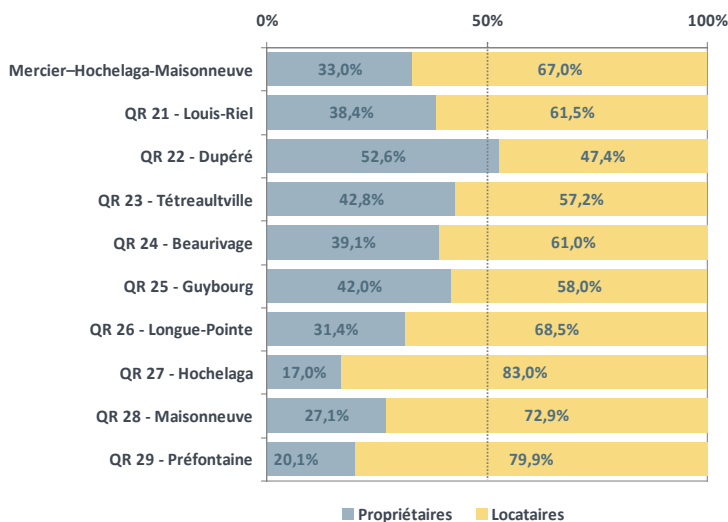
Plus de 65 600 ménages dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en 2011

En 2011, l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve comptait 65 660 ménages, en hausse de 4,7 % par rapport à 2006*. Par ailleurs, les 65 660 ménages de l'arrondissement représentaient 8,6 % des ménages de la ville de Montréal.

Pour les quartiers de référence, le nombre de ménages varie de 1 665 pour Guybourg (QR 25) à 10 585 pour Maisonneuve (QR 28).

* Les données sur le nombre total de ménages en 2011 ont été vérifiées avec celles issues du recensement de 2011.

Les ménages selon le mode d'occupation dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Deux ménages sur trois sont locataires

67,0 % des ménages sur le territoire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve sont locataires. En effet, l'arrondissement compte 43 990 ménages locataires comparativement à 21 670 ménages propriétaires.

Pour les quartiers de référence, ce sont généralement les locataires qui sont plus nombreux, fluctuant entre 47,4 % pour Dupéré (QR 22) et 83,0 % pour Hochelaga (QR 27).

COMPOSITION DES MÉNAGES

Les ménages d'une seule personne sont les plus fréquents

Les ménages de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve sont composés principalement de personnes seules avec 29 410 ménages, soit une proportion de 44,8 %. Suivent ensuite les couples sans enfants dans une proportion de 20,5 %, ainsi que ceux avec enfants avec 16,1 %.

Ces proportions varient selon le quartier. Par exemple, les personnes seules sont plus nombreuses dans les quartiers Préfontaine (QR 29) et Maisonneuve (QR 28) avec plus de 50 %. Les quartiers Dupéré (QR 22) et Guybourg (QR 25) se distinguent avec une proportion de couples sans enfants de 25 %, tandis que les couples avec enfants représentent plus de 20 % des ménages dans Dupéré (QR 22) et Louis-Riel (QR 21).

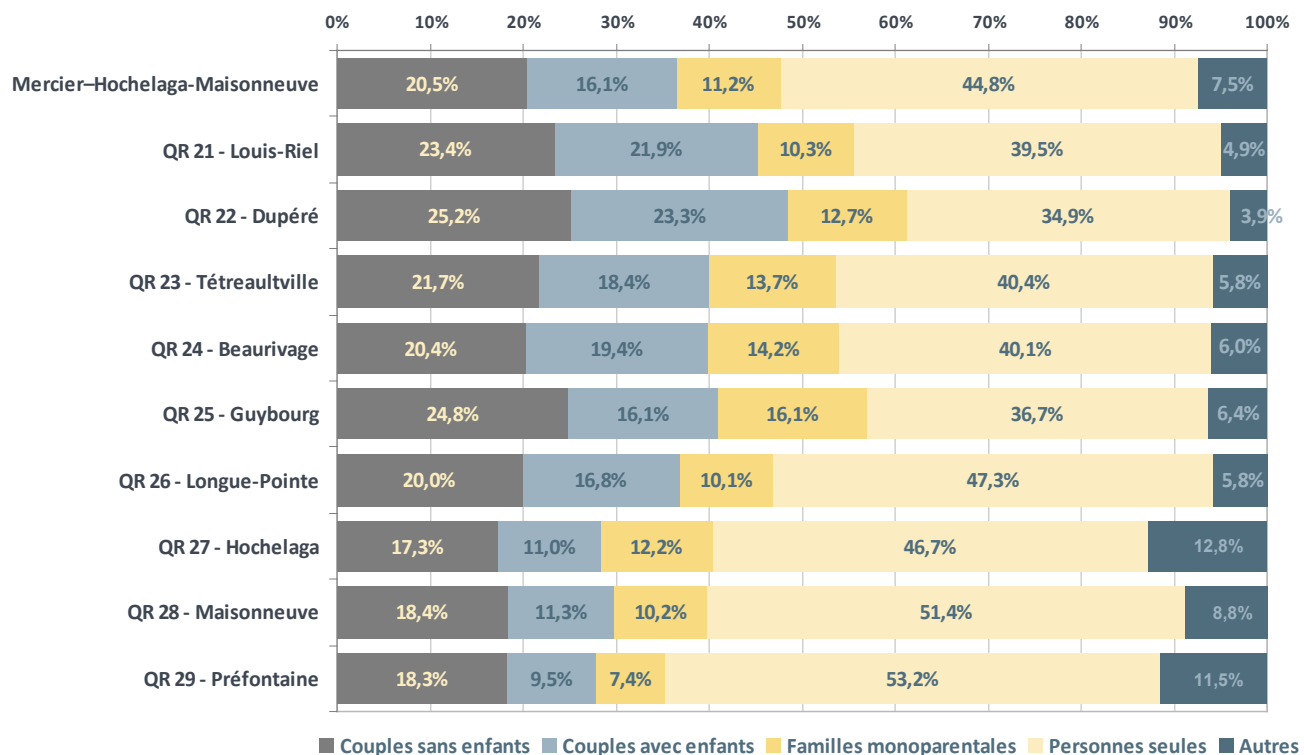
Composition des ménages dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2011

	Ménages	
	Nombre	%
Couples sans enfants	13 465	20,5
Couples avec enfants	10 555	16,1
Familles monoparentales	7 340	11,2
Personnes seules	29 410	44,8
Autres	4 895	7,5
Total	65 665	100,0

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

À noter : les ménages « autres » correspondent aux ménages multifamiliaux et aux ménages de deux personnes et plus non apparentées.

Composition des ménages dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2011



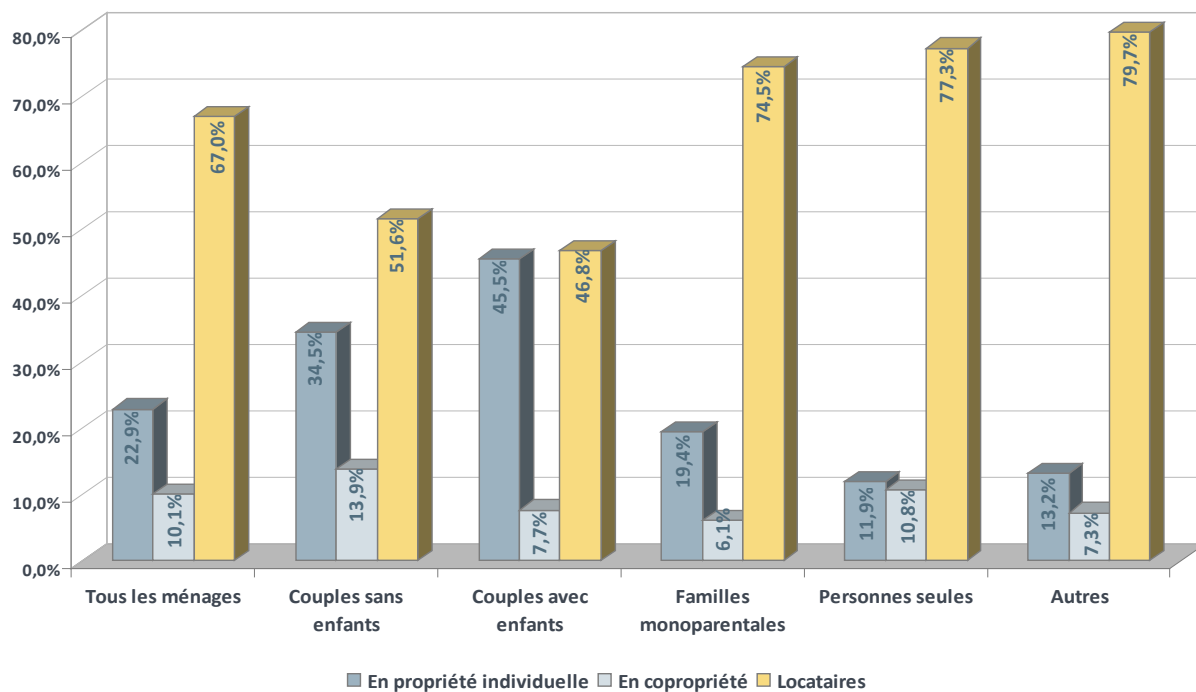
Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les locataires sont majoritaires dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, à l'exception des couples avec enfants

Tous les types de ménages sont majoritairement locataires dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, sauf les couples avec enfants. En effet, la proportion de ménages locataires passe de 46,8 % pour les couples avec enfants à 77,3 % pour les personnes seules. Par ailleurs, on remarque qu'entre 6 et 8 % des ménages avec enfants (couples ou monoparentaux) sont copropriétaires.

Ces proportions varient selon le quartier de référence (voir tableau à la page suivante). En effet, les couples (avec et sans enfants) sont majoritairement propriétaires dans la majorité des quartiers sauf à Hochelaga (QR 27), Préfontaine (QR 29) et Maisonneuve (QR 28). Les familles monoparentales propriétaires représentent plus de 40 % dans Dupéré (QR 22). À l'opposé, la proportion de personnes seules locataires atteint près de 85 % dans Hochelaga (QR 27).

Composition des ménages et mode d'occupation dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

COMPOSITION DES MÉNAGES

Composition des ménages et mode d'occupation dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2011

	Tous les ménages	Couples sans enfants	Couples avec enfants	Familles mono-parentales	Personnes seules	Autres
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	65 660	13 455	10 560	7 340	29 410	4 895
% propriétaires	33,0	48,4	53,2	25,5	22,7	20,3
% locataires	67,0	51,6	46,8	74,5	77,3	79,7
QR 21 - Louis-Riel	9 340	2 185	2 045	960	3 700	450
% propriétaires	38,3	51,3	63,6	31,3	21,1	17,8
% locataires	61,7	48,7	36,4	68,8	78,9	82,2
QR 22 - Dupéré	4 635	1 165	1 085	590	1 625	170
% propriétaires	52,5	68,2	68,2	40,7	36,6	-
% locataires	47,5	31,8	31,8	59,3	63,4	-
QR 23 - Tétreaultville	8 855	1 915	1 630	1 220	3 580	510
% propriétaires	42,9	58,7	58,6	36,9	30,0	37,3
% locataires	57,1	41,3	41,4	63,1	70,0	62,7
QR 24 - Beaurivage	6 350	1 300	1 230	910	2 555	355
% propriétaires	39,1	53,5	58,9	25,3	28,2	31,0
% locataires	60,9	46,5	41,1	74,7	71,8	69,0
QR 25 - Guybourg	1 655	415	270	265	605	100
% propriétaires	42,0	55,4	57,4	28,3	34,7	-
% locataires	58,0	44,6	42,6	71,7	65,3	-
QR 26 - Longue-Pointe	9 625	1 930	1 620	980	4 550	545
% propriétaires	31,5	50,3	50,6	29,1	17,1	33,0
% locataires	68,5	49,7	49,4	70,9	82,9	67,0
QR 27 - Hochelaga	5 935	1 030	650	725	2 770	760
% propriétaires	17,1	30,6	23,1	5,5	15,9	9,2
% locataires	82,9	69,4	76,9	94,5	84,1	90,8
QR 28 - Maisonneuve	10 535	1 940	1 205	1 075	5 435	880
% propriétaires	26,9	42,8	40,2	16,3	22,4	14,2
% locataires	73,1	57,2	59,8	83,7	77,6	85,8
QR 29 - Préfontaine	8 630	1 585	820	635	4 585	1 005
% propriétaires	20,0	27,4	34,1	14,2	18,5	7,5
% locataires	80,0	72,6	65,9	85,8	81,5	92,5

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

N.B. : Les fréquences nulles (-) résultent d'un nombre de ménages insuffisant pour produire une statistique fiable.

Les ménages avec enfants dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2011

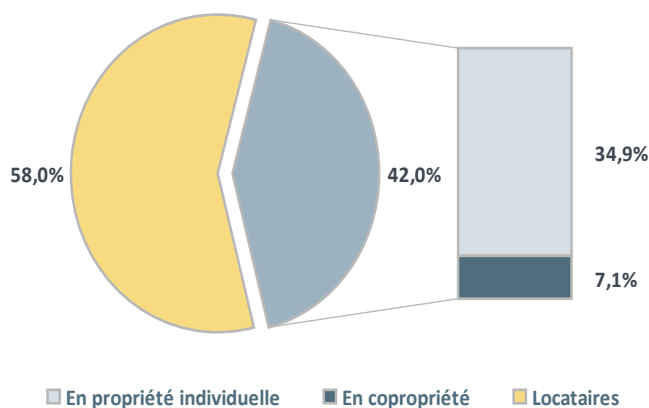
	Tous les ménages	Ménages avec enfants	% dans l'arrondissement	% des ménages
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	65 660	18 225	100,0	27,8
QR 21 - Louis-Riel	9 365	3 055	16,8	32,6
QR 22 - Dupéré	4 645	1 695	9,3	36,5
QR 23 - Tétéreaultville	8 850	2 925	16,0	33,1
QR 24 - Beaurivage	6 370	2 160	11,9	33,9
QR 25 - Guybourg	1 665	545	3,0	32,7
QR 26 - Longue-Pointe	9 635	2 645	14,5	27,5
QR 27 - Hochelaga	5 925	1 395	7,7	23,5
QR 28 - Maisonneuve	10 585	2 325	12,8	22,0
QR 29 - Préfontaine	8 620	1 480	8,1	17,2

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Plus du quart des ménages ont des enfants à la maison

27,8 % des ménages de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ont des enfants à la maison, soit 18 225 ménages. Ces ménages se répartissent parmi les quartiers de référence avec une concentration plus marquée dans les quartiers Dupéré (QR 22), Beaurivage (QR 24) et Tétéreaultville (23) avec respectivement, 36,5 %, 33,9 % et 33,1 % des ménages. À l'opposé, le quartier Préfontaine (QR 29) compte 17,2 % de ménages avec enfants.

Les ménages avec enfants selon le mode d'occupation dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

La majorité des ménages avec enfants sont locataires

58,0 % des ménages avec enfants de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve sont locataires de leur logement, comparativement à 42,0 % pour les propriétaires. Par ailleurs, 7,1 % sont propriétaires d'un logement dans un immeuble en copropriété.

Précisions sur les ménages avec enfants

La catégorie « ménages avec enfants » présentée dans ce document diffère du concept de « familles de recensement » utilisé par Statistique Canada. Cette dernière catégorie est plus large que celle des ménages avec enfants, car, d'une part, elle considère les couples sans enfants comme des familles et, d'autre part, chacune des familles qui cohabitent dans un même logement. Dans ce dernier cas, un découpage par ménages comptera ces familles qui cohabitent un même logement comme un seul ménage nommé « ménage multifamilial ».

À noter, tous les enfants demeurant chez leurs parents sont inclus dans les données, même s'ils sont majeurs (18 ans ou plus).

MÉNAGES AVEC ENFANTS

Près du tiers des ménages avec enfants ont de jeunes enfants à la maison

Parmi les ménages avec enfants de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 32,5 % ont au moins un enfant âgé de 5 ans et moins, alors que 34,4 % affirment que leur benjamin est âgé entre 6 et 17 ans.

Par ailleurs, 56,7 % des ménages avec enfants en ont un seul, 30,5 % en comptent deux et 12,8 % en ont trois ou plus.

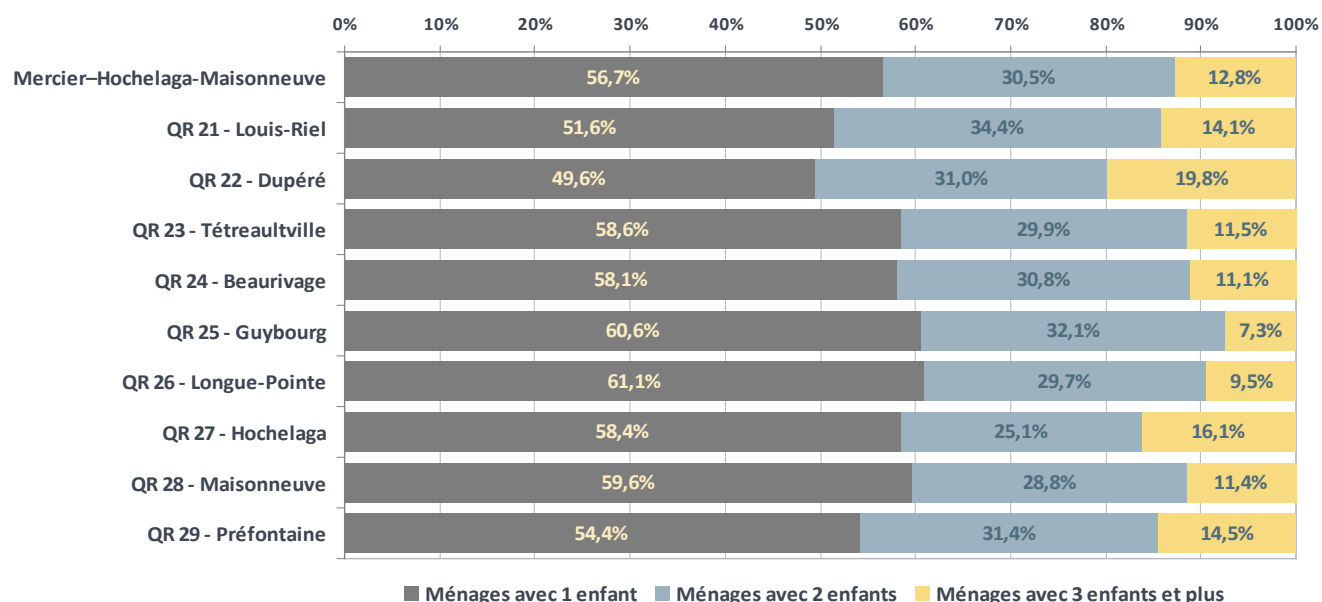
Le nombre d'enfants à la maison varie d'un quartier à l'autre. En effet, la proportion des ménages avec enfants comptant un seul enfant varie entre 49,6 % et 61,1 %. À l'opposé, la proportion des ménages avec trois enfants et plus est plus importante dans les quartiers Dupéré (QR 22) et Hochelaga (QR 27) avec 19,8 % et 16,1 % respectivement.

Ménages selon l'âge du plus jeune enfant à la maison dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2011

	Ménages avec enfants	
	Nombre	%
Tous les ménages avec enfants	18 225	100,0
Ménages dont le plus jeune est âgé de 5 ans et moins	5 930	32,5
Ménages dont le plus jeune est âgé de 6 à 11 ans	2 975	16,3
Ménages dont le plus jeune est âgé de 12 à 17 ans	3 290	18,1
Ménages dont le plus jeune est âgé de 18 ans et plus	6 030	33,1

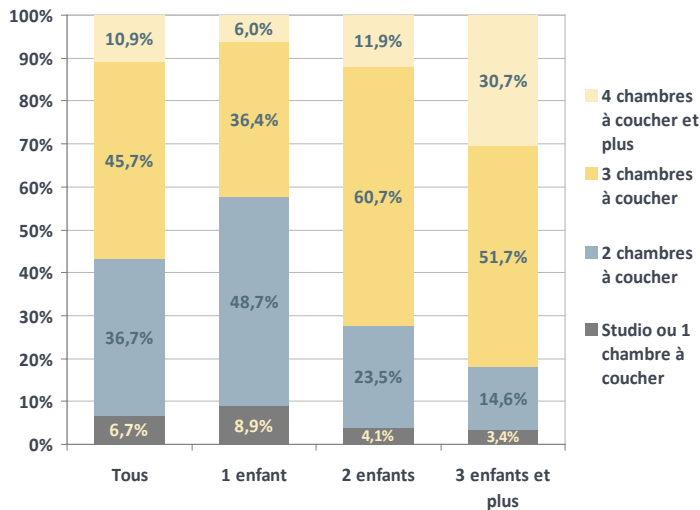
Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages avec enfants selon le nombre d'enfants à la maison dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages avec enfants selon le nombre d'enfants et la taille du logement dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, 2011

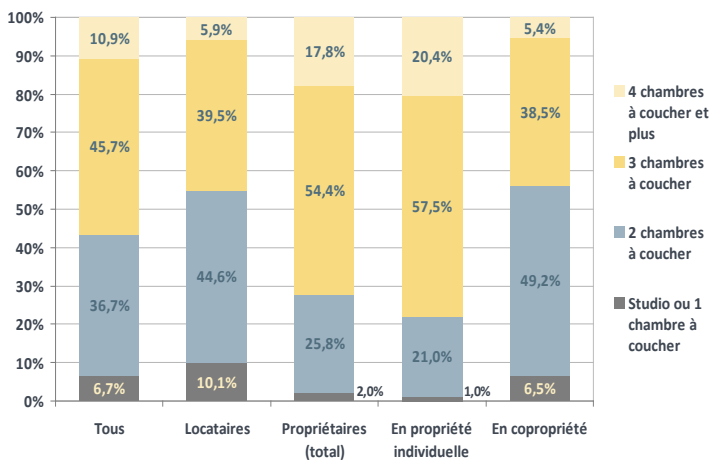


Plus le nombre d'enfants à la maison est grand, plus il y a de chambres à coucher dans le logement

56,6 % des ménages avec enfants de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve habitent dans un logement de 3 chambres à coucher ou plus. Cette proportion est plus élevée pour les ménages ayant deux et trois enfants et plus avec 72,6 % et 82,4 % respectivement. À noter que 6,7 % des ménages avec enfants habitent dans un logement d'une seule chambre à coucher (ou studio). C'est aussi le cas pour 3,4 % des ménages de 3 enfants ou plus.

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages avec enfants selon le mode d'occupation et la taille du logement dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, 2011



Les ménages propriétaires avec enfants occupent de plus grands logements, surtout en propriété individuelle

72,2 % des ménages propriétaires avec enfants habitent dans un logement de 3 chambres à coucher ou plus. Cette proportion augmente même à 77,9 % pour ceux qui sont en propriété individuelle.

Chez les ménages locataires, 44,6 % occupent un logement de 2 chambres. Cette proportion est de 49,2 % parmi les copropriétaires.

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

GROUPES D'ÂGE DES MÉNAGES

Les 25 à 34 ans sont les plus nombreux

Les ménages dont le soutien principal est âgé entre 25 et 34 ans sont les plus nombreux dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonnette avec 13 435 ménages, soit 20,5 % de tous les ménages, suivis de près par ceux dont le soutien a entre 45 et 54 ans (19,9 %). À noter que les ménages soutenus par une personne de 65 ans et plus représentent 20,0 %.

Ces proportions varient selon le quartier de référence. Les ménages sont plus jeunes dans les quartiers Préfontaine (QR 29), Hochelaga (QR 27) et Maisonnette (QR 28). En effet, 35 % et plus des ménages sont soutenus par une personne de moins de 35 ans. À l'opposé, la proportion des ménages dont le soutien principal a 65 ans et plus atteint 25 % et plus dans Louis-Riel (QR 21) et Longue-Pointe (QR 26).

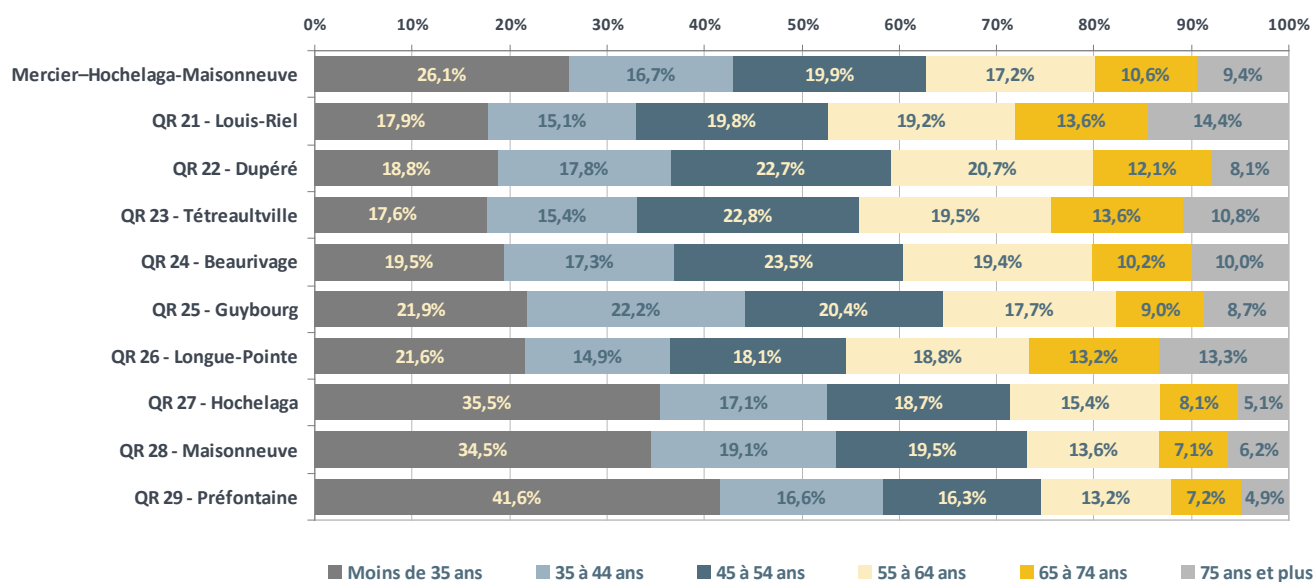
Les ménages selon le groupe d'âge du soutien principal dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonnette, 2011

	Ménages	
	Nombre	%
Moins de 25 ans	3 725	5,7
25 à 34 ans	13 435	20,5
35 à 44 ans	10 985	16,7
45 à 54 ans	13 095	19,9
55 à 64 ans	11 325	17,2
65 à 74 ans	6 960	10,6
75 à 84 ans	4 775	7,3
85 ans et plus	1 365	2,1
Total	65 665	100,0

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

À noter : Le principal soutien du ménage est la personne de 15 ans ou plus qui est la principale responsable des paiements de l'hypothèque ou du loyer.

Les ménages selon les principaux groupes d'âge dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonnette et les quartiers de référence, 2011

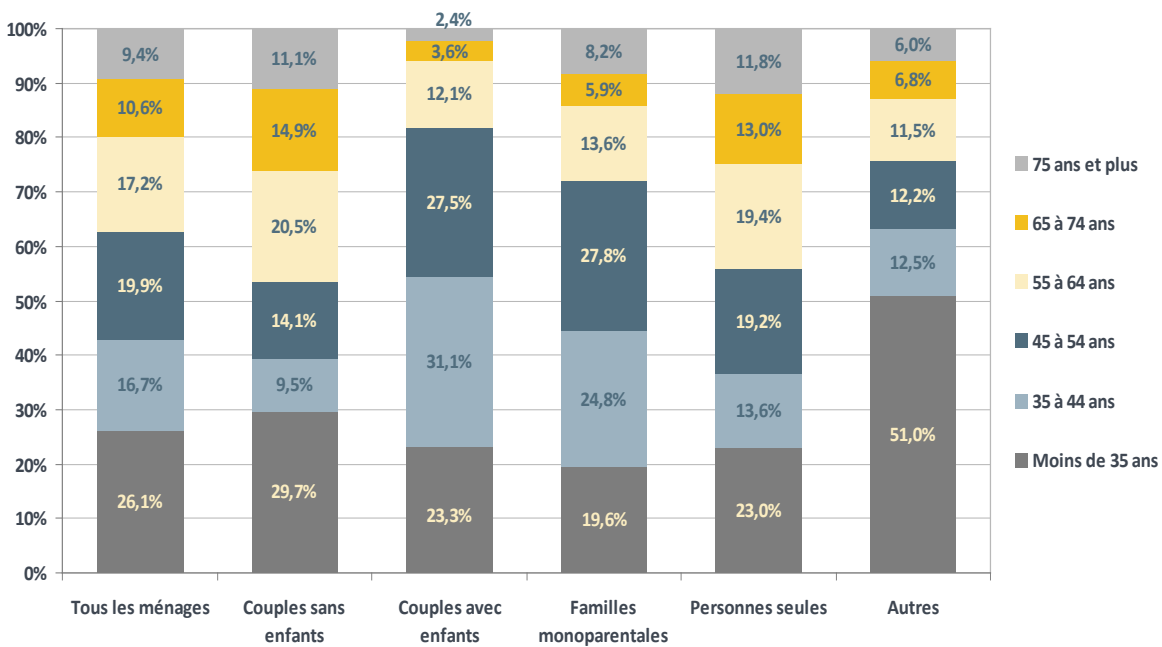


Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les couples avec enfants à la maison sont les ménages les plus jeunes de l'arrondissement

Les couples avec enfants à la maison constituent les ménages les plus jeunes. En effet, 54,4 % sont soutenus par une personne de moins de 45 ans tandis que seulement 6,0 % sont soutenus par une personne de 65 ans et plus. À l'opposé, les couples sans enfants et les personnes seules sont soutenus par des personnes nettement plus âgées, alors que respectivement 26,0 % et 24,8 % des ménages ont 65 ans et plus. À noter que plus de 50 % des ménages « autres » sont soutenus par une personne de moins de 35 ans. Rappelons que ces ménages correspondent aux ménages multifamiliaux et aux ménages de deux personnes et plus non apparentées.

Composition des ménages et les principaux groupes d'âge dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Près d'un ménage sur cinq dans l'arrondissement est un ménage immigrant

18,0 % des ménages de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve sont des ménages dont le soutien principal est né à l'extérieur du Canada, soit 11 845 ménages.

Cette proportion varie fortement d'un quartier à l'autre. En effet, les ménages immigrants représentent 32,2 % des ménages dans le quartier Louis-Riel (21), alors qu'ils comptent pour un peu moins de 12 % des ménages dans Guybourg (25), Hochelaga (27) et Beaurivage (24).

Les ménages dont le soutien principal est né à l'extérieur du Canada dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2011

	Tous les ménages	Ménages immigrants	% des ménages
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	65 660	11 845	18,0
QR 21 - Louis-Riel	9 365	3 015	32,2
QR 22 - Dupéré	4 645	935	20,1
QR 23 - Tétreaultville	8 850	1 385	15,6
QR 24 - Beaurivage	6 370	740	11,6
QR 25 - Guybourg	1 665	175	10,5
QR 26 - Longue-Pointe	9 635	1 970	20,4
QR 27 - Hochelaga	5 925	675	11,4
QR 28 - Maisonneuve	10 585	1 580	14,9
QR 29 - Préfontaine	8 620	1 370	15,9

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages immigrants sont majoritairement locataires

60,6 % des ménages immigrants de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve sont locataires de leur logement comparativement à 39,4 % qui sont propriétaires. Par ailleurs, 8,1 % sont propriétaires d'un logement dans un immeuble de copropriété.

Le soutien principal de 37,8 % des ménages immigrants de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a immigré au Canada entre 2011 et 2011.

Quelques caractéristiques des ménages immigrants dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2011

	Ménages immigrants	
	Nombre	%
Ménages immigrants	11 845	100,0
Selon le mode d'occupation		
Locataires	7 180	60,6
Propriétaires (total)	4 670	39,4
<i>En propriété individuelle</i>	3 710	31,3
<i>En copropriété</i>	960	8,1
Selon la période d'immigration		
Avant 2001	7 370	62,2
2001 à 2011	4 475	37,8

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Précisions sur les ménages immigrants

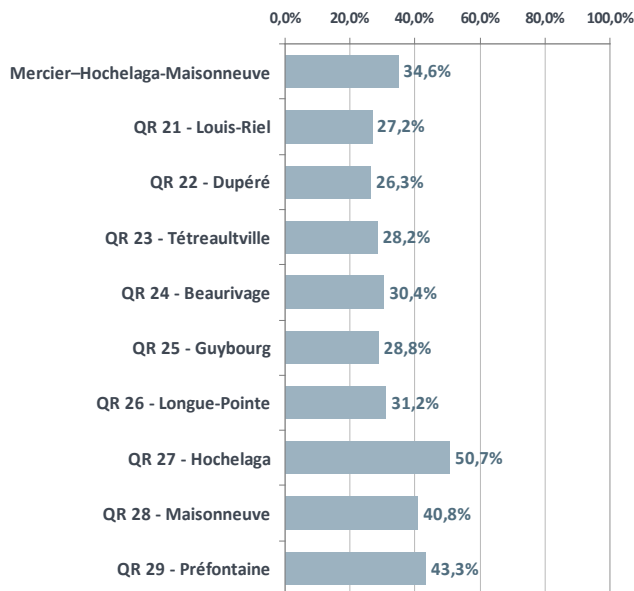
Par ménages immigrants on entend les ménages dont le soutien principal est né à l'extérieur du Canada. Les résidents ayant un statut de résident permanent ou ayant acquis la citoyenneté canadienne sont compris parmi les ménages immigrants. Les résidents non permanents ne sont pas compris, cependant, ils font partie de l'ensemble des ménages.

Les ménages selon la catégorie de revenu dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2010

	Moins de 20 000 \$	20 000 \$ à 29 999 \$	30 000 \$ à 39 999 \$	40 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ à 59 999 \$	60 000 \$ à 74 999 \$	75 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 124 999 \$	125 000 \$ et plus	Revenu médian
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	23,2%	13,2%	13,5%	11,3%	8,9%	9,7%	9,7%	5,1%	5,6%	40 113 \$
QR 21 - Louis-Riel	17,3%	12,5%	11,3%	11,3%	9,9%	11,6%	10,8%	6,8%	8,6%	47 883 \$
QR 22 - Dupéré	18,0%	9,7%	10,5%	9,7%	7,6%	11,6%	13,0%	8,0%	11,8%	52 445 \$
QR 23 - Tétreaultville	18,8%	13,0%	14,4%	11,2%	9,5%	10,5%	11,1%	5,6%	5,9%	43 531 \$
QR 24 - Beaurivage	19,4%	11,6%	13,4%	12,0%	9,7%	11,3%	11,9%	5,6%	4,9%	44 590 \$
QR 25 - Guybourg	19,8%	9,9%	15,9%	14,7%	7,5%	7,8%	12,6%	6,6%	5,1%	41 385 \$
QR 26 - Longue-Pointe	21,6%	12,3%	15,9%	12,6%	9,2%	8,8%	8,3%	5,0%	6,5%	40 193 \$
QR 27 - Hochelaga	32,7%	15,3%	14,9%	10,9%	7,4%	8,5%	6,1%	3,1%	0,9%	30 781 \$
QR 28 - Maisonneuve	28,8%	13,0%	12,2%	10,7%	8,2%	8,1%	10,6%	4,2%	4,3%	36 933 \$
QR 29 - Préfontaine	28,8%	17,7%	14,0%	10,4%	8,8%	8,6%	6,0%	2,8%	3,0%	32 330 \$

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Fréquence des ménages sous le seuil de faible revenu (SFR) dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2010



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Le revenu médian des ménages est de 40 113 \$ en 2010

Le revenu médian des ménages de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve est de 40 113 \$. Plus de 23 % des ménages ont un revenu inférieur à 20 000 \$, tandis que 5,6 % ont un revenu de 125 000 \$ et plus.

Le quartier Dupéré (QR 22) se démarque des autres quartiers avec un revenu médian des ménages de 52 445 \$.

Par ailleurs, près de 35 % des ménages de l'arrondissement sont sous le seuil de faible revenu (34,6 %). Cette proportion varie de 26,3 % dans Dupéré (QR 22) à 50,7 % dans Hochelaga (QR 27).

Précision sur le revenu et le seuil de faible revenu :

Le revenu du ménage est le revenu brut cumulé de tous les membres du ménage incluant les revenus de transferts gouvernementaux. Le seuil de faible revenu est un indicateur de Statistique Canada visant à distinguer les familles et personnes qui sont nettement désavantagées économiquement par rapport à la moyenne (voir la définition complète à la fin du document).

REVENU DES PROPRIÉTAIRES

Les ménages propriétaires selon la catégorie de revenu dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2010

	Moins de 20 000 \$	20 000 \$ à 29 999 \$	30 000 \$ à 39 999 \$	40 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ à 59 999 \$	60 000 \$ à 74 999 \$	75 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 124 999 \$	125 000 \$ et plus	Revenu médian
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	7,3%	6,9%	8,8%	11,2%	9,6%	14,0%	17,2%	10,9%	14,1%	65 824 \$
QR 21 - Louis-Riel	6,0%	6,5%	7,6%	11,3%	8,3%	14,0%	15,6%	12,8%	17,9%	70 251 \$
QR 22 - Dupéré	6,5%	4,9%	6,5%	9,8%	7,8%	14,9%	18,0%	11,9%	19,8%	74 584 \$
QR 23 - Tétreaultville	6,6%	8,0%	12,0%	11,7%	10,0%	12,5%	16,2%	10,2%	12,3%	61 443 \$
QR 24 - Beaurivage	7,0%	6,2%	7,6%	10,4%	10,2%	17,3%	19,9%	10,6%	10,2%	67 950 \$
QR 25 - Guybourg	12,1%	5,0%	8,6%	11,4%	12,9%	8,6%	15,7%	12,1%	11,4%	58 205 \$
QR 26 - Longue-Pointe	5,6%	4,6%	12,5%	11,9%	9,9%	11,6%	15,5%	10,6%	17,8%	67 204 \$
QR 27 - Hochelaga	9,9%	6,9%	14,9%	10,9%	8,9%	16,8%	15,8%	12,4%	3,0%	58 976 \$
QR 28 - Maisonneuve	5,9%	8,5%	3,3%	11,0%	9,6%	13,6%	23,0%	12,2%	12,9%	72 271 \$
QR 29 - Préfontaine	13,6%	9,8%	8,1%	12,7%	11,0%	16,8%	12,7%	4,9%	10,4%	54 312 \$

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

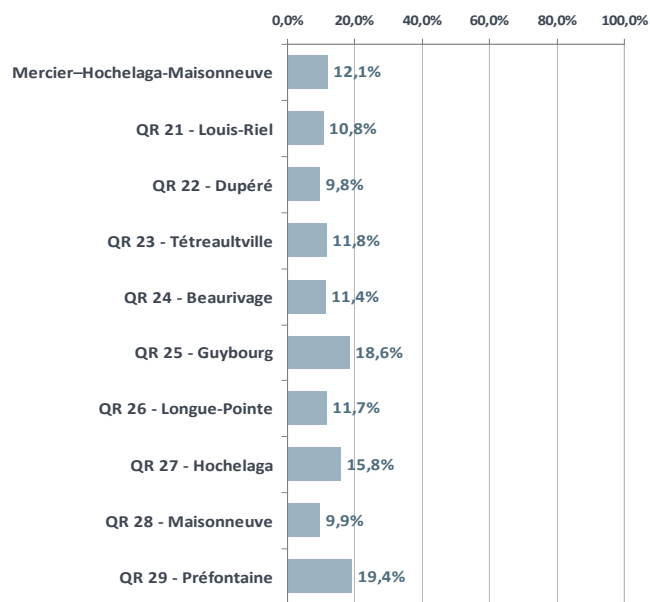
Le revenu médian des ménages propriétaires s'élève à 65 824 \$ en 2010

À 65 824 \$, le revenu médian des ménages propriétaires est plus élevé que celui de l'ensemble des ménages de l'arrondissement (40 113 \$). De plus, 14,1 % des ménages propriétaires ont un revenu de 125 000 \$ et plus.

Le revenu médian des ménages propriétaires varie selon le quartier, passant de 54 312 \$ dans Préfontaine (QR 29), à un sommet de 74 584 \$ dans Dupéré (QR 22).

La proportion des ménages propriétaires sous le seuil de faible revenu est moindre que pour l'ensemble des ménages. En effet, 12,1 % des ménages propriétaires de l'arrondissement sont sous le seuil de faible revenu comparativement à 34,6 % pour l'ensemble des ménages. Cette proportion est inférieure à 10 % dans les quartiers Dupéré (QR 22) et Maisonneuve (QR 28), et s'élève à près de 20 % dans Préfontaine (QR 29) et Guybourg (QR 25).

Fréquence des ménages propriétaires sous le seuil de faible revenu (SFR) dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2010



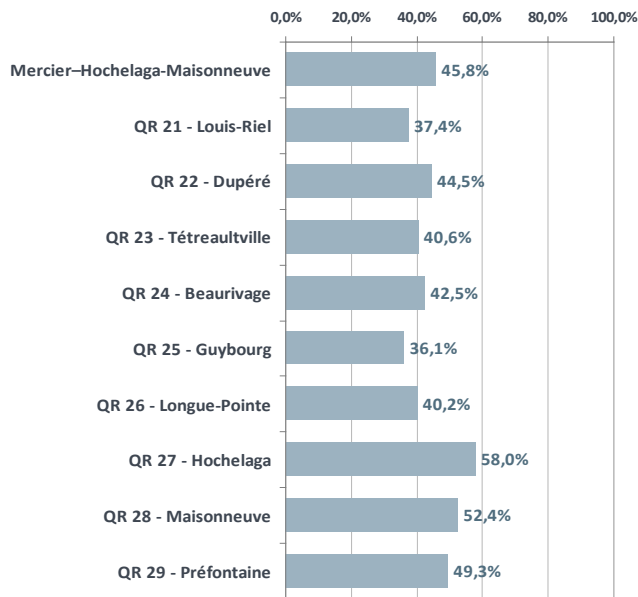
Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages locataires selon la catégorie de revenu dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2010

	Moins de 20 000 \$	20 000 \$ à 29 999 \$	30 000 \$ à 39 999 \$	40 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ à 59 999 \$	60 000 \$ à 74 999 \$	75 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 124 999 \$	125 000 \$ et plus	Revenu médian
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	31,0%	16,3%	15,8%	11,3%	8,5%	7,5%	6,0%	2,2%	1,4%	31 660 \$
QR 21 - Louis-Riel	24,5%	16,0%	13,6%	11,4%	10,9%	10,1%	7,8%	3,0%	2,7%	36 926 \$
QR 22 - Dupéré	30,7%	15,0%	15,0%	9,5%	7,5%	8,2%	7,5%	3,6%	2,7%	32 496 \$
QR 23 - Tétreaultville	27,7%	16,7%	16,2%	10,7%	9,1%	8,9%	7,1%	2,2%	1,1%	34 024 \$
QR 24 - Beurivage	27,4%	15,1%	17,0%	13,1%	9,4%	7,6%	6,9%	2,3%	1,4%	34 504 \$
QR 25 - Guybourg	25,4%	12,4%	21,2%	17,1%	3,6%	7,3%	10,4%	2,6%	0,0%	36 842 \$
QR 26 - Longue-Pointe	28,9%	15,9%	17,4%	12,8%	8,9%	7,4%	5,0%	2,4%	1,3%	33 430 \$
QR 27 - Hochelaga	37,4%	16,9%	15,0%	10,9%	7,1%	6,7%	4,2%	1,2%	0,5%	26 969 \$
QR 28 - Maisonneuve	37,3%	14,6%	15,5%	10,6%	7,7%	6,0%	6,1%	1,2%	1,0%	28 701 \$
QR 29 - Préfontaine	32,5%	19,6%	15,5%	9,9%	8,2%	6,6%	4,3%	2,3%	1,2%	28 766 \$

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Fréquence des ménages locataires sous le seuil de faible revenu (SFR) dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2010



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Le revenu médian des ménages locataires est de 31 660 \$ en 2010

À 31 660 \$, le revenu médian des ménages locataires est moins élevé que celui de l'ensemble des ménages de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve (40 113 \$). De plus, un peu moins du tiers (31,0 %) des ménages locataires ont un revenu inférieur à 20 000 \$.

Les ménages locataires d'Hochelaga (QR 27) ont le revenu médian le moins élevé de l'arrondissement avec 26 969 \$, tandis que ceux de Louis-Riel (QR 21) et Guybourg (QR 25) ont les revenus médians les plus élevés avec près de 37 000 \$.

45,8 % des ménages locataires se retrouvent sous le seuil de faible revenu, comparativement à 34,6 % pour l'ensemble des ménages de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve. Cette proportion varie de moins de 40 % dans les quartiers Guybourg (QR 25) et Louis-Riel (QR 21), à plus de 50 % dans Hochelaga (QR 27) et Maisonneuve (QR 28).

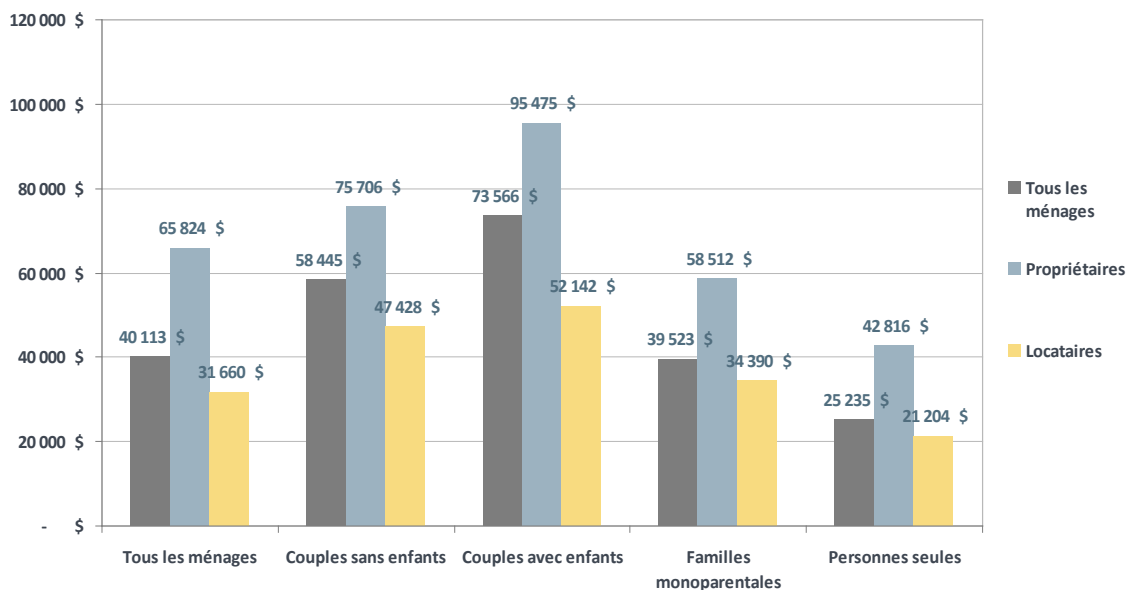
Les couples avec enfants ont le revenu annuel le plus élevé en 2010, tous modes d'occupation confondus

Le revenu médian des ménages composés d'un couple avec enfants est le plus élevé avec 73 566 \$. À titre de comparaison, le revenu médian de l'ensemble des ménages de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve est de 40 113 \$ en 2010. Sans surprise, les ménages d'une seule personne ont le revenu médian le moins élevé avec 25 235 \$.

Le revenu médian des couples avec enfants est également le plus élevé parmi les ménages propriétaires; il atteint 95 475 \$ comparativement à 65 824 \$ pour tous les propriétaires. Les couples sans enfants et les familles monoparentales suivent avec un revenu de 75 706 \$ et 58 512 \$ respectivement.

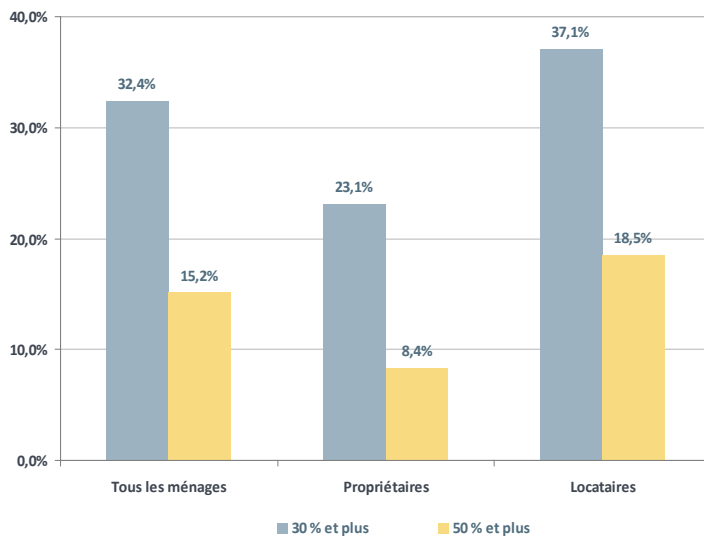
Enfin, parmi les ménages locataires, les couples avec enfants sont toujours premiers avec un revenu médian de 52 142 \$. Ils sont suivis par les couples sans enfants avec 47 428 \$. Les personnes seules locataires ont le revenu médian le moins élevé, soit 21 204 \$.

Revenu médian des ménages selon la composition du ménage et le mode d'occupation dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2010



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages selon le taux d'effort dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

32 % des ménages de l'arrondissement ont un taux d'effort de 30 % et plus

Parmi l'ensemble des ménages de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 32,4 % consacrent 30 % et plus de leur revenu à se loger. De plus, 15,2 % des ménages ont un taux d'effort de 50 % et plus. Ces proportions sont moins élevées pour les ménages propriétaires que pour les ménages locataires. Ainsi, 37,1 % des locataires affichent un taux d'effort de 30 % et plus, comparativement à 23,1 % pour les propriétaires.

Le taux d'effort des ménages varie selon le quartier de référence. En effet, la proportion de ménages présentant un taux d'effort de 30 % et plus atteint 40 % et plus dans Hochelaga (QR 27) et Préfontaine (QR 29), alors qu'elle est de 23,5 % dans Dupéré (QR 22).

Précision sur le taux d'effort

Le taux d'effort représente la proportion du revenu annuel brut qu'un ménage consacre à se loger (incluant les frais de location ou d'hypothèque, les taxes et les frais de chauffage et d'électricité).

Les ménages selon le taux d'effort et le mode d'occupation dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2011

	Tous les ménages			Ménages propriétaires			Ménages locataires		
	Tous	Taux de 30 % et plus	Taux de 50 % et plus	Tous	Taux de 30 % et plus	Taux de 50 % et plus	Tous	Taux de 30 % et plus	Taux de 50 % et plus
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	65 660	32,4	15,2	21 670	23,1	8,4	43 990	37,1	18,5
QR 21 - Louis-Riel	9 365	29,7	12,7	3 600	23,3	8,8	5 755	33,6	15,1
QR 22 - Dupéré	4 645	23,5	8,6	2 445	21,5	5,5	2 200	25,7	12,3
QR 23 - Tétreaultville	8 850	28,9	12,3	3 790	23,0	7,5	5 060	33,5	15,6
QR 24 - Beauvillage	6 370	30,8	13,3	2 490	20,1	7,0	3 885	37,5	17,2
QR 25 - Guybourg	1 665	29,4	14,7	700	24,3	10,7	965	33,2	17,6
QR 26 - Longue-Pointe	9 635	30,1	14,1	3 030	18,3	6,1	6 600	35,5	17,8
QR 27 - Hochelaga	5 925	41,6	19,0	1 010	32,2	13,4	4 915	43,4	20,1
QR 28 - Maisonneuve	10 585	34,1	17,1	2 870	24,0	8,5	7 715	37,7	20,3
QR 29 - Préfontaine	8 620	40,1	21,9	1 730	30,1	15,0	6 885	42,8	23,6

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

TAUX D'EFFORT DES MÉNAGES

Près de 45 % des ménages d'une seule personne ont un taux d'effort de 30 % et plus

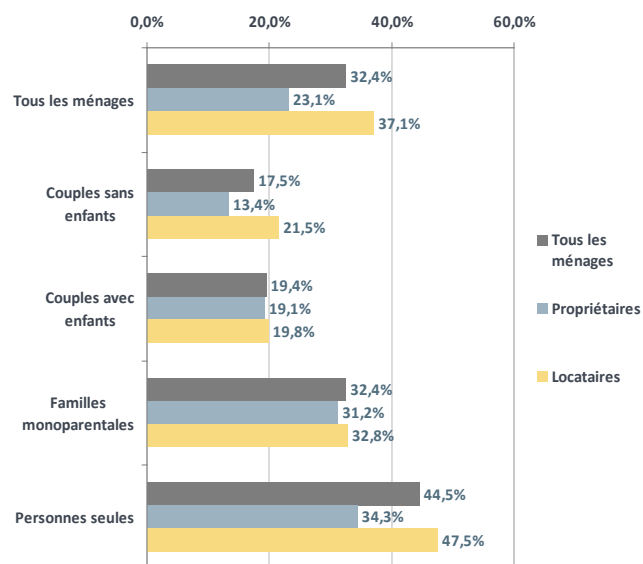
Les ménages d'une seule personne ont les taux d'effort les plus importants. En effet, 44,5 % d'entre eux présentent un taux d'effort de 30 % et plus. De plus, 23,1 % des personnes seules affichent un taux d'effort de 50 % et plus.

Les familles monoparentales suivent avec 32,4 % qui présentent un taux d'effort de 30 % et plus.

La proportion des couples avec enfants consacrant 30 % et plus de leur revenu à se loger est près de 20 % et ce, tant pour les propriétaires que pour les locataires.

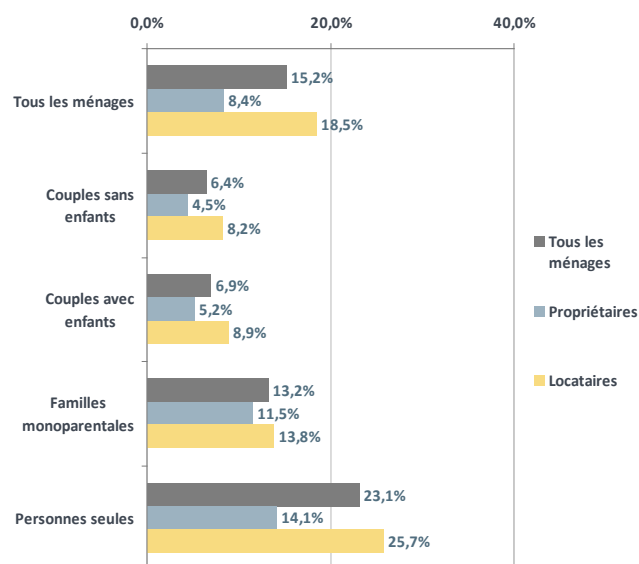
Avec 17,5 %, la proportion des couples sans enfants consacrant 30 % et plus de leur revenu à se loger est inférieure à celle de tous les ménages de l'arrondissement (32,4 %). Par ailleurs, cette proportion est de 21,5 % pour les ménages locataires.

Les ménages dont le taux d'effort est de 30 % et plus dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages dont le taux d'effort est de 50 % et plus dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2011



Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages locataires ayant des difficultés financières à se loger dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2011

	Ménages locataires	Ménages locataires à faible revenu avec un taux d'effort de 30 % et plus	Proportion (%)
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	43 990	14 090	32,0
QR 21 - Louis-Riel	5 755	1 585	27,5
QR 22 - Dupéré	2 200	500	22,7
QR 23 - Tétreaultville	5 060	1 510	29,8
QR 24 - Beaurivage	3 885	1 260	32,4
QR 25 - Guybourg	965	270	28,0
QR 26 - Longue-Pointe	6 600	2 040	30,9
QR 27 - Hochelaga	4 915	1 750	35,6
QR 28 - Maisonneuve	7 715	2 575	33,4
QR 29 - Préfontaine	6 885	2 610	37,9

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Près du tiers des ménages locataires de l'arrondissement a des difficultés financières à se loger

32,0 % des ménages locataires de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve sont aux prises à la fois avec un faible revenu et un taux d'effort de 30 % et plus à fournir pour se loger. Plus de 14 000 ménages locataires sont dans cette situation.

La proportion de ménages locataires ayant des difficultés financières à se loger varie d'un quartier à un autre. En effet, elle passe de 22,7 % dans Dupéré (QR 22) à 37,9 % dans Préfontaine (QR 29).

Qu'est-ce qu'un ménage locataire ayant des difficultés financières à se loger?

Il s'agit d'un ménage locataire à faible revenu, c'est-à-dire dont le revenu annuel (2010) équivaut à 50 % et moins du revenu médian des ménages de la Communauté métropolitaine de Montréal, soit un revenu de 26 536 \$ et moins (revenu médian = 53 072 \$). De plus, ce ménage consacre 30 % et plus de son revenu à se loger.

Cet indicateur est retenu par la Communauté métropolitaine de Montréal pour évaluer l'ampleur des difficultés en matière d'accessibilité financière au logement. Bien qu'imparfait (il sous-estime le nombre de familles et néglige les personnes marginales hors ménages privés), il permet d'estimer le nombre de ménages locataires ayant des difficultés financières à se loger et d'effectuer des comparaisons territoriales pertinentes.

MÉNAGES EN SITUATION DE SURPEUPLEMENT

Un peu plus de 6 % des ménages sont en situation de surpeuplement

Dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 6,2 % des ménages habitent dans un logement de taille insuffisante. Cette situation affecte 16,8 % des familles monoparentales et 16,2 % des couples avec enfants.

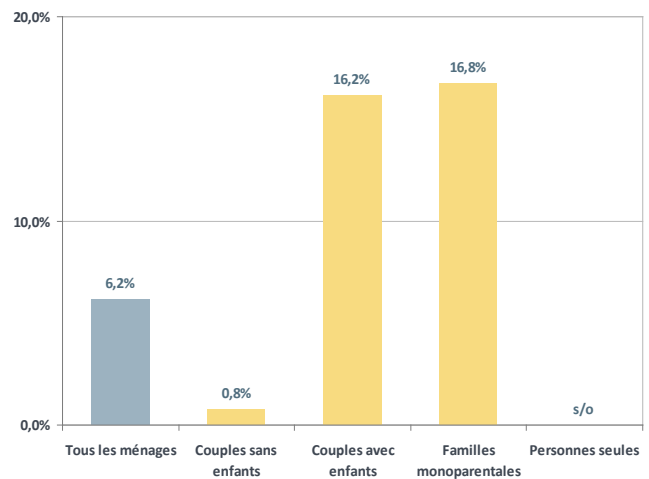
Fait à noter, ce sont surtout les ménages locataires qui vivent en surpeuplement, soit 7,3 % d'entre eux. Cette proportion est moins élevée pour les ménages propriétaires avec 3,9 %.

Dans les quartiers de référence, la proportion de ménages habitant dans un logement de taille insuffisante varie de 4,8 % dans Dupéré (QR 22) et Guybourg (QR 25), à 8,4 % dans Hochelaga (QR 27).

Le surpeuplement

Il s'agit d'un ménage occupant un logement de taille insuffisante compte tenu de la taille et de la composition du ménage tel que défini par la Norme nationale d'occupation (NNO) et utilisé par la Société canadienne d'hypothèque et de logements (SCHL).

Les ménages en situation de surpeuplement dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2011



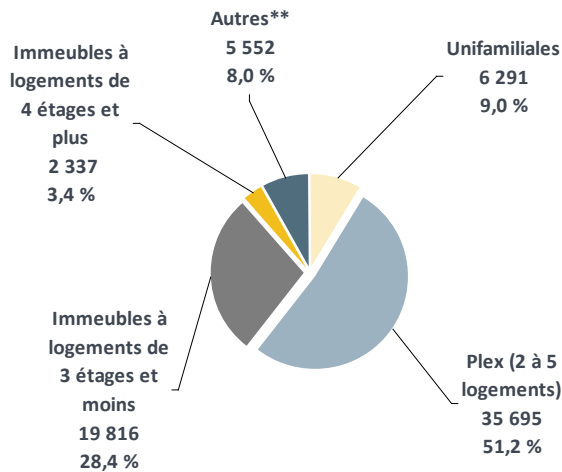
Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les ménages en situation de surpeuplement dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2011

	Tous les ménages			Ménages propriétaires			Ménages locataires		
	Tous	Taille de logement insuffisante	Proportion (%)	Tous	Taille de logement insuffisante	Proportion (%)	Tous	Taille de logement insuffisante	Proportion (%)
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	65 660	4 055	6,2	21 670	855	3,9	43 995	3 200	7,3
QR 21 - Louis-Riel	9 365	505	5,4	3 605	105	2,9	5 760	400	6,9
QR 22 - Dupéré	4 645	225	4,8	2 445	115	4,7	2 200	110	5,0
QR 23 - Tétreaultville	8 850	500	5,6	3 790	145	3,8	5 060	355	7,0
QR 24 - Beaurivage	6 370	325	5,1	2 485	55	2,2	3 885	265	6,8
QR 25 - Guybourg	1 665	80	4,8	700	15	2,1	965	60	6,2
QR 26 - Longue-Pointe	9 635	585	6,1	3 035	150	4,9	6 605	440	6,7
QR 27 - Hochelaga	5 925	495	8,4	1 010	40	4,0	4 915	455	9,3
QR 28 - Maisonneuve	10 585	695	6,6	2 870	145	5,1	7 715	545	7,1
QR 29 - Préfontaine	8 620	655	7,6	1 735	80	4,6	6 890	575	8,3

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les logements (occupés et vacants) selon le type* de bâtiment dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2014



Plus d'un logement sur deux de l'arrondissement se retrouve dans un plex

Avec 51,2 % des logements, les immeubles de type plex (2 à 5 logements) sont les plus nombreux dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Ils sont suivis des immeubles à logements de 3 étages et moins avec 28,4 % des logements. À noter que les unités de copropriétés sont incluses parmi les différentes typologies.

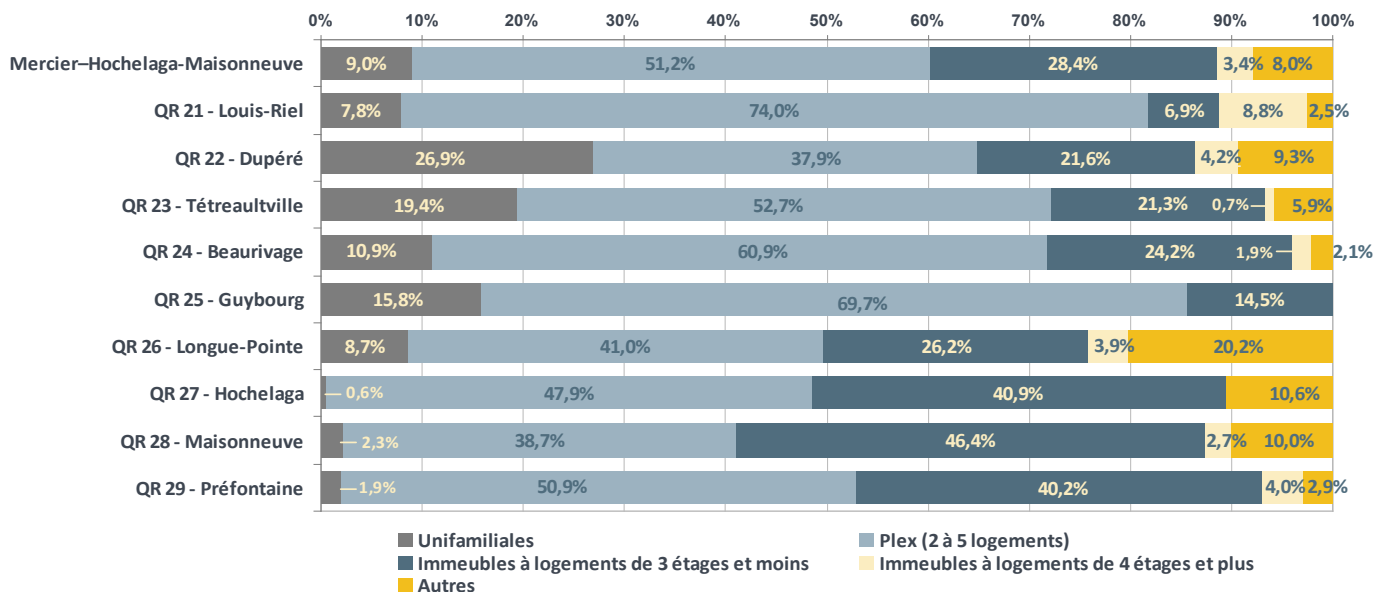
Les plex sont nettement plus nombreux dans Louis-Riel (QR 21) et Guybourg (QR 25) avec 70 % et plus des logements. Dans Maisonneuve (QR 28), ce sont les immeubles à logements de 3 étages et moins qui se distinguent avec 46,4 %. Enfin, avec 26,9 % des logements, les unifamiliales se démarquent dans Dupéré (QR 22).

À noter que les données utilisées dans cette section proviennent du rôle d'évaluation foncière de 2014 puisque ces dernières reflètent mieux la typologie du cadre bâti montréalais. Cependant, elles ne se comparent pas avec celles de l'ENM de 2011 pour diverses raisons, dont la présence des logements inoccupés et des logements collectifs.

Source : Ville de Montréal, extrait du Rôle d'évaluation foncière 2014-2016.
Compilation : *Montréal en statistiques*.

* Les « catégories » de bâtiments au rôle foncier ont été adaptées afin de mieux répondre aux besoins d'analyses liées au parc de logements et à leur typologie.
** Le type « autres » inclut les logements présents dans des unités foncières particulières qui ne peuvent être classées selon le type de bâtiments comme, par exemple, les ensembles immobiliers où l'unité foncière regroupe plusieurs bâtiments.

Les logements (occupés et vacants) selon le type* de bâtiment dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2014



Source : Ville de Montréal, extrait du Rôle d'évaluation foncière 2014-2016.
Compilation : *Montréal en statistiques*.

* Les « catégories » de bâtiments au rôle foncier ont été adaptées afin de mieux répondre aux besoins d'analyses liées au parc de logements et à leur typologie.
** Le type « autres » inclut les logements présents dans des unités foncières particulières qui ne peuvent être classées selon le type de bâtiments comme, par exemple, les ensembles immobiliers où l'unité foncière regroupe plusieurs bâtiments.

Les logements (occupés et vacants) selon le type* de bâtiment dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2014

	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve		QR 21 - Louis-Riel		QR 22 - Dupéré		QR 23 - Tétreaultville		QR 24 - Beaurivage	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Unifamiliales	6 291	9,0	774	7,8	1 339	26,9	1 783	19,4	737	10,9
Plex (2 à 5 logements)	35 695	51,2	7 303	74,0	1 884	37,9	4 838	52,7	4 115	60,9
Immeubles à logements de 3 étages et moins	19 816	28,4	678	6,9	1 072	21,6	1 957	21,3	1 638	24,2
Immeubles à logements de 4 étages et plus	2 337	3,4	867	8,8	211	4,2	64	0,7	126	1,9
Autres**	5 552	8,0	248	2,5	463	9,3	541	5,9	142	2,1
Total	69 691	100,0	9 870	100,0	4 969	100,0	9 183	100,0	6 758	100,0

Source : Ville de Montréal, extrait du Rôle d'évaluation foncière 2014-2016.

Compilation : *Montréal en statistiques*.

* Les « catégories » de bâtiments au rôle foncier ont été adaptées afin de mieux répondre aux besoins d'analyses liées au parc de logements et à leur typologie.

** Le type « autres » inclut les logements présents dans des unités foncières particulières qui ne peuvent être classées selon le type de bâtiments comme, par exemple, les ensembles immobiliers où l'unité foncière regroupe plusieurs bâtiments.

Les logements (occupés et vacants) selon le type* de bâtiment dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2014

	QR 25 - Guybourg		QR 26 - Longue-Pointe		QR 27 - Hochelaga		QR 28 - Maisonneuve		QR 29 - Préfontaine	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Unifamiliales	272	15,8	899	8,7	38	0,4	252	9,9	178	2,5
Plex (2 à 5 logements)	1 200	69,7	4 263	41,0	3 090	35,6	4 301	169,7	4 691	66,9
Immeubles à logements de 3 étages et moins	249	14,5	2 718	26,2	2 638	30,4	5 149	203,2	3 705	52,8
Immeubles à logements de 4 étages et plus	-	-	404	3,9	-	-	296	11,7	369	5,3
Autres**	-	-	2 101	20,2	684	7,9	1 107	43,7	266	3,8
Total	1 721	100,0	10 385	100,0	8 672	100,0	2 534	100,0	7 011	100,0

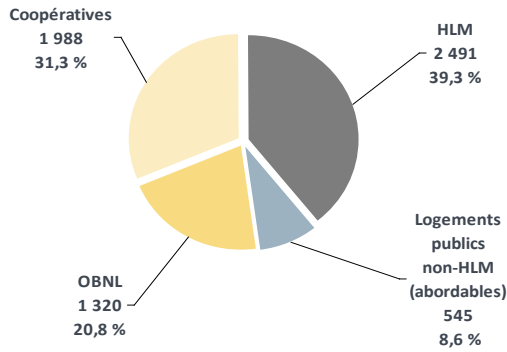
Source : Ville de Montréal, extrait du Rôle d'évaluation foncière 2014-2016.

Compilation : *Montréal en statistiques*.

* Les « catégories » de bâtiments au rôle foncier ont été adaptées afin de mieux répondre aux besoins d'analyses liées au parc de logements et à leur typologie.

** Le type « autres » inclut les logements présents dans des unités foncières particulières qui ne peuvent être classées selon le type de bâtiments comme, par exemple, les ensembles immobiliers où l'unité foncière regroupe plusieurs bâtiments.

La typologie des logements sociaux et communautaires dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2014



Source : Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire, janvier 2014.
Compilation : *Montréal en statistiques*.

L'arrondissement compte 6 344 logements sociaux et communautaires

En janvier 2014, il y avait 6 344 logements sociaux et communautaires sur le territoire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, ce qui représente 9,7 % de tous les logements occupés en 2011, ou 14,4 % de tous les logements loués. Les HLM sont les plus nombreux avec 39,3 % du parc social de l'arrondissement. Ils sont suivis par les coopératives avec 31,3 % et les OBNL avec 20,8 %. Ensemble, les quartiers Hochelaga (QR 27) et Maisonneuve (QR 28) concentrent près de 50 % du parc social de l'arrondissement, soit 3 010 logements sociaux.

Les logements sociaux et communautaires regroupent les logements HLM ou appartenant à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), les logements locatifs de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) ainsi que ceux appartenant à des organismes à but non lucratif (OBNL) ou à des coopératives d'habitation. Les définitions se trouvent à la fin du document. Pour plus d'informations, consultez la « Répartition des logements sociaux et communautaires sur l'île de Montréal ».

Les logements sociaux et communautaires dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2014 (et 2011)

	Logements occupés - 2011	Logements loués - 2011	Logements sociaux et communautaires - 2014		
			Tous	% parmi les logements occupés	% parmi les logements loués
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	65 660	43 990	6 344	9,7	14,4
QR 21 - Louis-Riel	9 365	5 755	330	3,5	5,7
QR 22 - Dupéré	4 645	2 200	647	13,9	29,4
QR 23 - Tétreaultville	8 850	5 060	708	8,0	14,0
QR 24 - Beaurivage	6 370	3 885	288	4,5	7,4
QR 25 - Guybourg	1 665	965	-	-	-
QR 26 - Longue-Pointe	9 635	6 600	724	7,5	11,0
QR 27 - Hochelaga	5 925	4 915	1 231	20,8	25,0
QR 28 - Maisonneuve	10 585	7 715	1 779	16,8	23,1
QR 29 - Préfontaine	8 620	6 885	637	7,4	9,3

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada. Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire, janvier 2014.
Compilation : *Montréal en statistiques*.

PÉRIODE DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS

Le tiers des logements a été construit entre 1961 et 1980

32,3 % des logements de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonnette ont été construits entre 1961 et 1980. Une proportion de 26,0 % de logements a été réalisée entre 1946 et 1960, alors que 19,9 % le furent avant 1946. Par ailleurs, un peu plus de 8 % des logements ont été construits depuis 2001.

Certains quartiers se distinguent. Par exemple, dans Louis-Riel (QR 21), 61,2 % des logements ont été construits entre 1961 et 1980. Dans Hochelaga (QR 27), 47,3 % des logements ont été réalisés avant 1946. Enfin, dans Dupéré (QR 22), bien que 40,0 % des logements ont été construits entre 1961 et 1980, plus de 43 % des logements ont été bâtis depuis 1981.

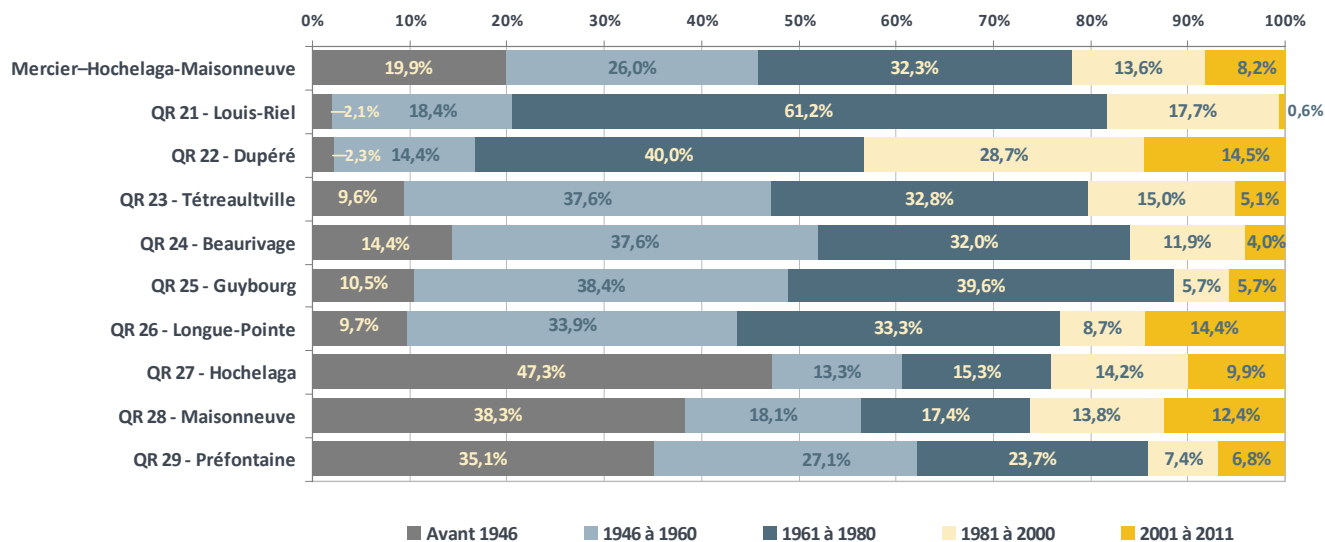
À noter que la période de construction est l'année de construction du bâtiment sans égard aux travaux de rénovation effectués. L'occupant du logement sélectionne une période de construction parmi celles qui lui sont proposées dans le questionnaire.

Les logements occupés selon la période de construction dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonnette, 2011

	Logements occupés	
	Nombre	%
Avant 1946	13 055	19,9
1946 à 1960	17 075	26,0
1961 à 1980	21 185	32,3
1981 à 2000	8 940	13,6
2001 à 2011	5 410	8,2
Total	65 665	100,0

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les logements occupés selon la période de construction dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonnette et les quartiers de référence, 2011

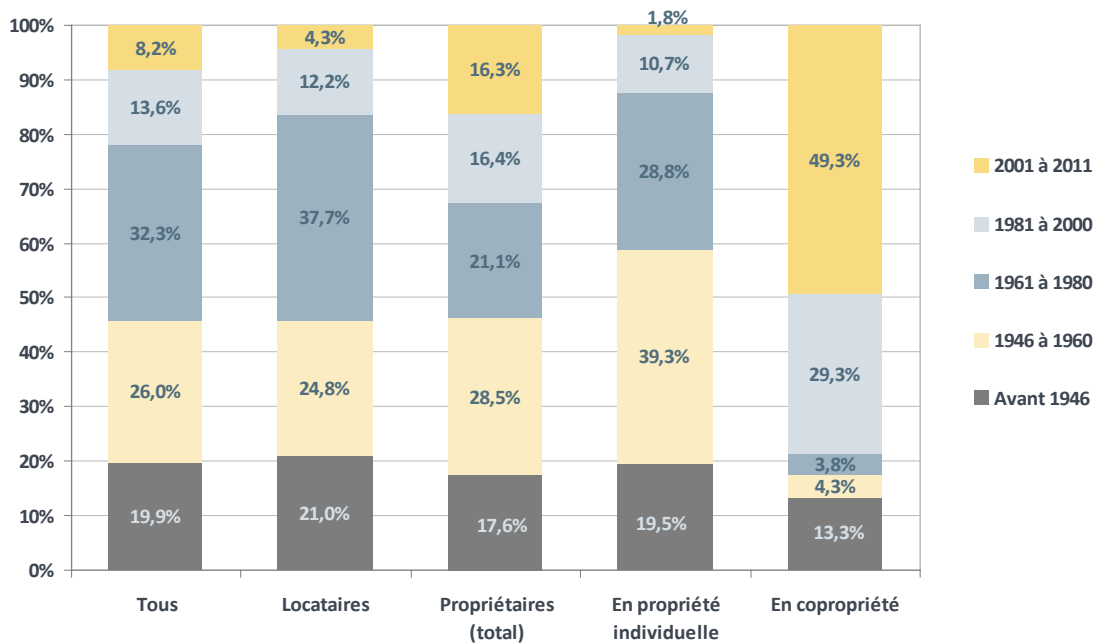


Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les logements en copropriété sont plus récents

Les logements occupés par des copropriétaires sont plus récents que les autres logements de Mercier–Hochelaga–Maisonnette. En effet, 49,3 % ont été construits depuis 2001 comparativement à 8,2 % pour l'ensemble des logements. À l'opposé, les logements en propriété individuelle sont plus anciens; seulement 12,5 % ont été construits depuis 1981, alors que la majorité (58,8 %) ont été réalisés avant 1961. Pour les logements loués, la période de construction qui ressort est située entre 1961 et 1980 avec 37,7 % des logements.

Les logements occupés selon la période de construction et le mode d'occupation dans l'arrondissement de Mercier–Hochelaga–Maisonnette, 2011



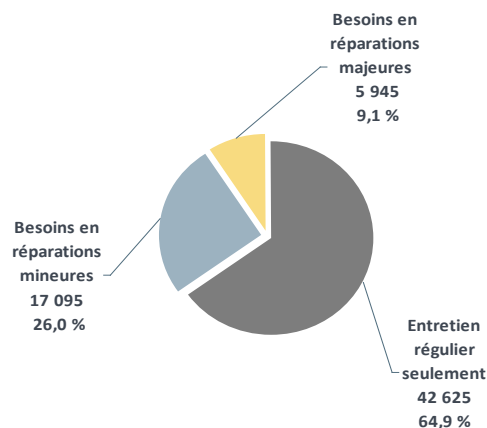
Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

La majorité des logements ne nécessite qu'un entretien régulier

64,9 % des logements de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve ne nécessitent que des travaux d'entretien régulier. À l'opposé, 9,1 % ont des besoins en réparations majeures. Ce pourcentage varie selon le mode d'occupation dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, passant de 8,1 % chez les propriétaires à 9,5 % pour les locataires.

La proportion des logements nécessitant des réparations majeures varie de 5,7 % dans Longue-Pointe (QR 26) à 13,5 % des logements dans Hochelaga (QR 27) et 13,4 % dans Préfontaine (QR 29).

Les logements occupés selon l'état d'entretien du logement dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, 2011



À noter que la variable sur l'état d'entretien du logement est fournie par l'occupant et comporte donc une certaine subjectivité. Par exemple, le mode d'occupation, le niveau de scolarité et l'âge peuvent influencer la réponse du répondant.

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Les logements occupés selon l'état d'entretien du logement et le mode d'occupation dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et les quartiers de référence, 2011

	Tous les logements occupés			Propriétaires			Locataires		
	Tous	% nécessitant des réparations mineures	% nécessitant des réparations majeures	Tous	% nécessitant des réparations mineures	% nécessitant des réparations majeures	Tous	% nécessitant des réparations mineures	% nécessitant des réparations majeures
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	65 665	26,0	9,1	21 665	28,0	8,1	43 995	25,0	9,5
QR 21 - Louis-Riel	9 365	22,5	6,9	3 605	26,9	9,3	5 760	19,7	5,5
QR 22 - Dupéré	4 645	25,5	6,8	2 450	26,9	5,1	2 200	23,6	8,6
QR 23 - Tétreaultville	8 845	26,7	7,7	3 790	31,0	7,8	5 060	23,5	7,5
QR 24 - Beaurivage	6 375	26,7	8,5	2 485	31,6	8,0	3 885	23,7	8,9
QR 25 - Guybourg	1 665	30,3	9,6	700	36,4	9,3	965	25,9	10,4
QR 26 - Longue-Pointe	9 635	23,7	5,7	3 030	27,2	6,8	6 605	22,2	5,1
QR 27 - Hochelaga	5 925	24,1	13,5	1 010	22,3	13,4	4 915	24,4	13,6
QR 28 - Maisonneuve	10 590	26,5	10,4	2 875	24,9	8,2	7 715	27,0	11,2
QR 29 - Préfontaine	8 620	31,4	13,4	1 730	26,6	10,1	6 890	32,7	14,2

Source : Statistique Canada, tableaux personnalisés de l'ENM 2011 (dossier CO-1382). Reproduits et diffusés « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Agglomération de Montréal : L'agglomération de Montréal est composée de la ville de Montréal et des quinze villes liées.

État d'entretien des logements : Variable indiquant si, selon l'occupant, le logement nécessite des réparations.

- **L'entretien régulier** correspond à des travaux comme la peinture, le nettoyage du système de chauffage, etc.
- **Les réparations mineures** sont nécessaires dans les cas suivants : carreaux de plancher détachés ou manquants, briques descellées, bardeaux arrachés, marches, rampes ou revêtement extérieur défectueux, etc.
- **Les réparations majeures** doivent être effectuées lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

Logement privé occupé : Ensemble distinct de pièces d'habitation, ayant une entrée privée donnant sur l'extérieur ou sur un corridor, un hall, un vestibule ou un escalier commun menant à l'extérieur, occupé de façon permanente par une personne ou un groupe de personnes. On ne doit pas avoir à passer par des pièces d'habitation d'un autre ménage. De plus, le logement doit être doté d'une source de chauffage ou d'énergie. Les logements collectifs comme les maisons de chambres, les foyers, les résidences étudiantes, etc. ne font pas partie des logements privés occupés.

Logement social et communautaire : Logements locatifs dont le cadre physique correspond à la définition de logement privé de Statistique Canada en plus d'inclure les maisons de chambres et les logements inoccupés. De plus, le mode de tenure est de type public ou communautaire (OBNL et coopératives).

- Les **habitations à loyer modique (HLM)** sont des logements publics gérés par l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) dont le loyer est fixé à 25 % des revenus du ménage. À noter qu'à la suite du retrait du financement fédéral, les derniers HLM ont été construits en 1994.
- Les logements dans les **organismes à but non lucratif (OBNL)** constituent des logements possédés et gérés par un organisme privé dont la vocation est de louer des logements

à des ménages ayant des difficultés à se loger convenablement, tels les ménages âgés, les ménages à faible revenu, les jeunes marginaux, les victimes de violence, etc. La majorité des OBNL offrent un soutien communautaire à leurs locataires. Enfin, les locataires sont présents dans la majorité des conseils d'administration des OBNL.

- Les logements en **coopérative d'habitation (coop)** sont des logements appartenant collectivement aux membres de la coopérative qui eux, louent les logements de la coopérative. La vocation de la coopérative est d'offrir des logements de qualité et à prix abordables, tout en favorisant une mixité socioéconomique des ménages, avec une attention particulière pour les ménages à faible revenu. La participation volontaire de ses membres à sa gestion et à son entretien est une autre caractéristique de la coopérative.
- Les **logements publics non-HLM (abordables)** sont des logements locatifs appartenant à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) (réalisés dans le cadre des programmes AccèsLogis ou Logement abordable Québec) ou à la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM). Les logements de l'OMHM sont gérés par projets dans une forme s'apparentant aux OBNL; les résidents sont invités à prendre part à la gestion de l'immeuble. Dans le cas de la SHDM, plusieurs projets sont gérés par des OBNL d'habitation. Les autres demeurent sous la responsabilité de la SHDM et visent aussi les ménages à revenu faible ou modeste.

Ménage privé : Une personne ou un groupe de personnes (autres que des résidents temporaires ou étrangers) qui occupent un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada.

Mode d'occupation : Il existe principalement deux modes d'occupation d'un logement; soit la location ou la propriété. Le mode d'occupation réfère donc au lien direct entre le logement et le ménage qui l'occupe. Un ménage qui loue et occupe une copropriété sera compté parmi les ménages locataires.

QUELQUES DÉFINITIONS

Norme nationale d'occupation : Pour qu'un logement soit de taille convenable, il doit avoir une chambre pour chaque membre des catégories d'occupants suivantes : couple d'adultes; personne seule de 18 ans et plus faisant partie du ménage; 2 enfants de même sexe âgés de moins de 18 ans; fille ou garçon additionnel dans la famille, sauf s'il y a 2 enfants de sexe opposé âgés de moins de 5 ans qui peuvent partager la même chambre. Un ménage composé d'une personne seule peut occuper un studio (c'est-à-dire un logement sans chambre distincte).

Les quartiers de référence en habitation : Les quartiers de référence ne sont pas des entités administratives officielles, mais représentent des entités de planification (les anciens quartiers de planification de Montréal). Ils offrent un profil socio-économique relativement homogène ou sont délimités par des barrières physiques importantes (chemin de fer, autoroute, etc.). Ces quartiers représentent parfois des réalités historiques. Mentionnons que les arrondissements issus de la fusion municipale (2002) ont participé à l'exercice de délimitation des nouveaux quartiers. Voir la carte de tous les quartiers de la ville à la fin du document.

Revenu médian : Valeur qui sépare les ménages en deux groupes égaux, la moitié des ménages ont un revenu supérieur à la médiane et l'autre moitié, un revenu inférieur.

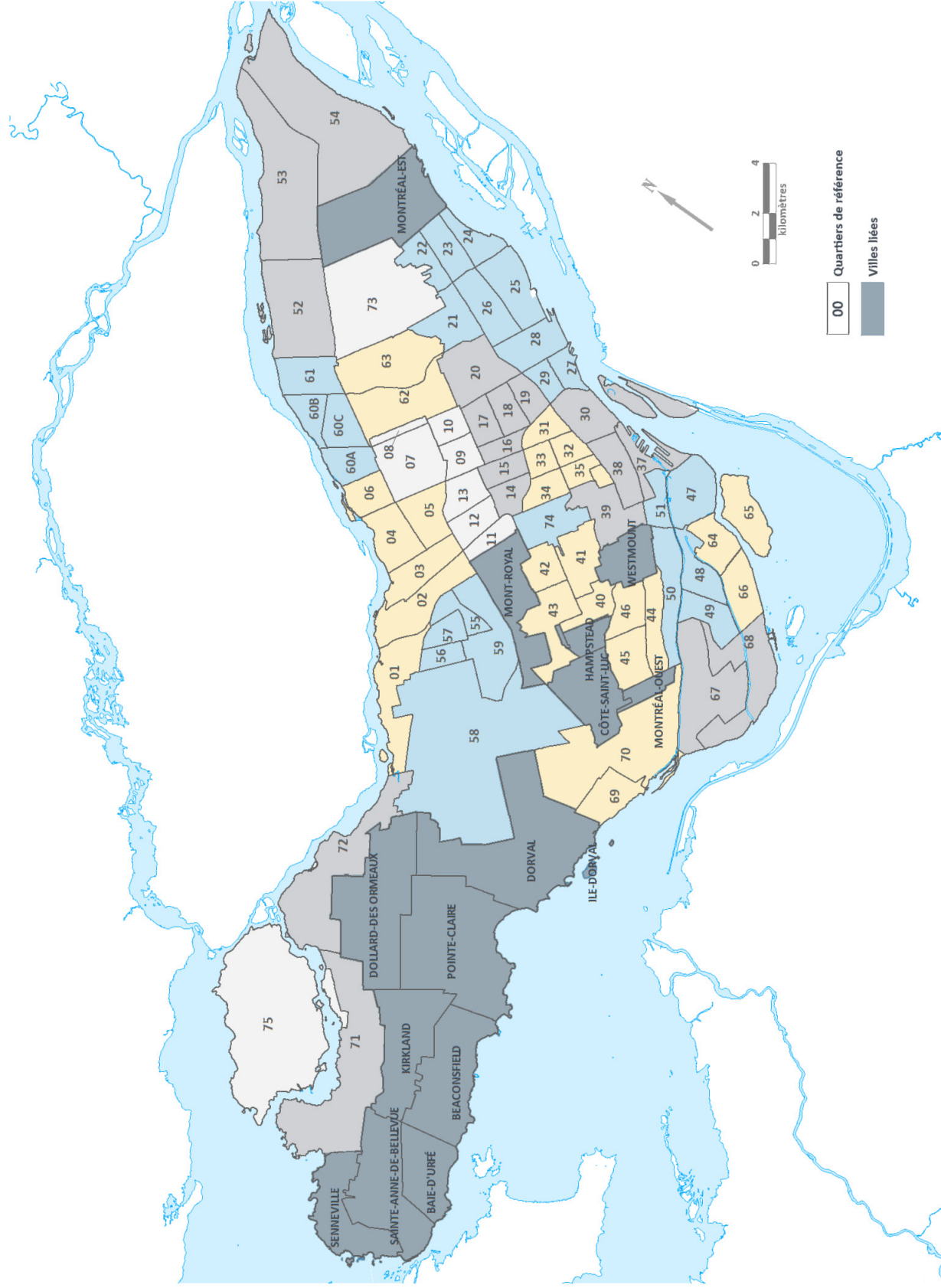
Seuil de faible revenu : Indicateur de Statistique Canada visant à distinguer les familles et personnes qui sont nettement désavantagées économiquement par rapport à la moyenne. Il s'agit donc du revenu en deçà duquel un ménage est susceptible de consacrer 20 % de plus de son revenu qu'un ménage moyen pour se nourrir, se vêtir et se loger. Le seuil de faible revenu varie en fonction de la taille du ménage et de la municipalité ou de l'agglomération urbaine. Pour les agglomérations canadiennes de 500 000 habitants ou plus (dont Montréal), les seuils sont de 22 637 \$ pour 1 personne, 28 182 \$ pour 2 personnes, 34 646 \$ pour 3 personnes, 42 065 \$ pour 4 personnes, 47 710 \$ pour 5 personnes, 53 808 \$ pour 6 personnes et 59 907 \$ pour 7 personnes ou plus. À noter que, pour l'ENM 2011, Statistique Canada a décidé de ne pas diffuser cet indicateur dans ses produits standards.

Soutien principal du ménage : Première personne indiquée dans le ménage comme étant celle qui effectue le paiement du loyer ou de l'hypothèque, des taxes, de l'électricité, etc. pour le logement.

Typologie de bâtiments : Caractéristiques qui définissent la structure d'une habitation.

- Les logements unifamiliaux sont des bâtiments généralement d'un seul logement, mais pouvant comprendre un second logement de taille nettement inférieure comme, par exemple, une garçonnière. Ces bâtiments peuvent être isolés, jumelés ou attenants à plusieurs autres logements unifamiliaux (maisons en rangée).
- Les plex sont des bâtiments de 2 à 5 logements superposés (un ou deux logements par étage, 2 ou 3 étages) et disposant d'une entrée privée ou semi-privée (escaliers extérieurs, balcon).
- Les immeubles à logements de 3 étages ou moins comptent 6 logements ou plus accessibles par un corridor ou une cage d'escalier communs. Ces bâtiments comprennent donc une ou des entrées collectives et peuvent, dans certains cas, disposer d'un ascenseur.
- Les immeubles à logements de 4 étages ou plus comptent 6 logements ou plus et les logements sont accessibles par un corridor commun. Ces bâtiments comprennent donc une ou des entrées collectives ainsi qu'un ou des ascenseurs. Les tours d'habitation font partie de cette typologie.

CARTE DES QUARTIERS DE RÉFÉRENCE EN HABITATION - VILLE DE MONTRÉAL



 @StatistiquesMtl

ville.montreal.qc.ca/montrealenstatistiques